

Enquête Nationale de Leader France : 10 propositions pour sauver le programme LEADER

Jeudi 11 avril 2019, Thibaut Guignard, Président de Leader France, fédération nationale des territoires LEADER, a remis officiellement à Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, un rapport qui présente 10 recommandations pour sauver le programme LEADER et préparer la programmation post-2020.

17,93 % des fonds programmés et 5,45 %¹ payés.

La mise en œuvre du programme européen de développement rural LEADER est un sujet de préoccupation majeur pour les territoires ruraux dans l'ensemble des régions françaises. **Quatre ans après le début de la programmation européenne 2014-2020, seuls 17,93 % des fonds ont été programmés et 5,45 % ont été payés en France.** Au dernier classement européen, la France se situe en avant-dernière position avant la Slovaquie en matière de consommation des fonds.

Ainsi, seulement 37 millions d'euros sur les 687 millions disponibles ont été versés. *« Nous avons rappelé au Ministre que cette situation est inacceptable pour les territoires d'autant qu'il s'agit d'un problème franco-français. Il faut également préciser que les fonds non versés ne seront pas « renvoyés à Bruxelles » mais seront déduits de la participation française au budget européen et ce scénario n'est pas concevable pour les territoires ruraux. Il est impératif que nous travaillions collectivement – Régions, Ministères, représentants des territoires - pour faire en sorte que l'intégralité des fonds puissent être effectivement versée aux acteurs publics et privés des territoires ruraux »* précise Thibaut Guignard. Pour cela, les Régions pourront se saisir d'un délai supplémentaire de trois ans permis par l'article 65 § 2 du règlement (UE) n° 1303/2013.

Un rapport remis au Ministre.

Ce rapport, qui s'appuie sur une enquête nationale lancée auprès des 340 Groupes d'Action Locale², dresse un état des lieux de l'avancement du programme européen de développement rural LEADER et propose des solutions pour sauver le programme 2014-2020 et préparer la future programmation 2021-2027.

« Leader France ne se résigne pas à accepter la situation actuelle et ne peut imaginer que les territoires perdent plusieurs centaines de millions d'euros. Ce rapport est le fruit d'un travail partagé avec les territoires engagés dans la démarche LEADER. Il établit un diagnostic complet de l'avancement de la démarche et présente 10 recommandations pour lever les freins de la programmation actuelle et préparer sereinement la future programmation 2021-2027 » déclare Thibaut Guignard, Président de Leader France.

¹ Source : Agence de Services et de Paiement, 18 mars 2019

² La France hexagonale et d'outre-mer compte 340 programmes Leader. Leader France comptait au 31 décembre 2018 220 adhérents. 296 GAL Leader ont répondu à l'enquête nationale de Leader France.

Trois points à retenir de cette enquête :

14 500 dossiers ouverts. 1 120 payés.

Ces chiffres ne sont pas exhaustifs du nombre de dossiers en stock puisque 296 territoires sur 340 ont répondu à l'enquête. Toutefois, ces chiffres donnent une idée de l'avancement du programme : seuls 7,72% des dossiers ont passé toutes les étapes de l'instruction, de la programmation et du paiement.

Un besoin d'instructeurs en Régions.

La mesure plébiscitée pour accélérer le déploiement du programme Leader est l'augmentation du nombre d'instructeurs en Régions. En effet, les territoires ont de nombreux dossiers en stock, l'outil Osiris est désormais disponible. Il est donc nécessaire et urgent de renforcer les moyens humains pour instruire les dossiers.

Post-2020 : 85% des territoires souhaitent une régionalisation totale.

Parmi les causes repérées des retards actuels, le croisement des responsabilités entre les Régions (instruction) et l'État via l'ASP (paiement et contrôle). Interrogés sur l'option la plus favorable pour les territoires dans le post-2020, c'est à dire le maintien du partage des responsabilités entre les Régions et l'État, la décentralisation totale ou la régionalisation totale de l'instruction et du paiement, les territoires répondent à 85% être favorables à la régionalisation totale.

« Il est nécessaire que l'Exécutif décide rapidement du niveau de décentralisation pour le post-2020 afin que toutes les parties prenantes définissent un circuit de gestion efficace, et ne rencontrent pas les mêmes difficultés lors de la prochaine programmation » commente Thibaut Guignard.

Retrouver le sens 1er du programme Leader : le développement local.

Leader France se félicite de la qualité de son échange avec le Ministre Didier Guillaume. *« Son expérience d'élus locaux lui donne une parfaite connaissance de Leader et de sa valeur ajoutée pour les territoires »*. Le Ministre a notamment souhaité *« revenir au sens premier de Leader : le développement local »*. Leader France, préconise pour cela de simplifier les procédures et de redonner confiance aux acteurs du développement local. Le Ministre a également souhaité *« passer des constats aux solutions »*. Pour Leader France, tous les acteurs doivent se réunir pour assurer la réussite collective du programme 2014-2020.

Contact :



Association Leader France

Mairie de Plœuc-L'Hermitage Place Louis Morel 22 150 Plœuc-L'Hermitage

Tél : 02.90.03.28.60

contact@leaderfrance.fr

www.leaderfrance.fr